



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 111803

Texte de la question

M. Gérard Hamel appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la date de parution de l'arrêté d'extension de la convention collective nationale du sport. Ce texte devait être publié rapidement après le passage de la CCN sport en sous-commission des négociations, le 6 juillet 2006. Or, ce n'est toujours pas le cas. Aussi, il le prie de bien vouloir lui indiquer à quelle date la parution dudit arrêté est envisagée.

Texte de la réponse

La convention collective nationale du sport a été étendue par un arrêté du ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement en date du 21 novembre 2006, paru au Journal officiel du 25 novembre 2006.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Hamel](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111803

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12356

Réponse publiée le : 6 février 2007, page 1393